

Jardin d'enfants bilingue en forêt Bienne

Inscription pour l'année scolaire 2024/25

Nous vous prions de remplir soigneusement ce formulaire.

Ceci nous permet de réduire nos tâches administratives et de réagir en cas d'urgence.

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT:

SEXÉ:

garçon

fille

DATE DE NAISSANCE:

LANGUE MATERNELLE:

2ÈME LANGUE:

NO-AVS: (obligatoire)

NATIONALITÉ:

MÉDECIN DE FAMILLE:

ALLERGIES ET MALADIES:

NOM E PRÉNOM + ANNÉE DE NAISSANCE DES
FRÉRES ET SOEURS:

NOM ET PRÉNOM DES PARENTS:

RUE ET NUMÉRO:

NUMÉRO POSTAL ET LIEU:

2ÈME ADRESSE (au cas où les parents vivent sépa-
rés):

TÉLÉPHONE Privé

portable mère

portable père

Prière de souligner le numéro de téléphone sur lequel vous êtes atteignable durant les leçons!

Téléphone/portable d'une personne de contact
suppl. (grand-mère, maman de jour, crèche ; merci
de mentionner le nom de la personne):

Courriel de la mère:

Courriel du père:

Remarques supplémentaires :

Arrêt de Bus (mentionner si pas adresse indiquée
ci-dessus)

Jour(s) / Heure(s)

Classe de votre revenu (revenu annuel imposable):
Nous nous réservons le droit de demander une co-
pie de votre déclaration d'impôt si nécessaire.

en dessous de 75'000 FR.
de 75'000.- à 100'000 FR.
en dessus de 100'000 FR.

Coûts mensuels : 390.-x 12 (Total 4680.-)
Coûts mensuels : 520.-x 12 (Total 6240.-)
Coûts mensuels : 670.-x 12 (Total 8040.-)

Dans le cas où les frais d'écolage ne sont pas versés par les parents, prière de nous mentionner les coordonnées de la personne effec-
tuant le virement

Une adhésion à l'association de soutien Pro Waldfuchs en tant que membre actif est indispensable pour une participation au Jardin d'enfants bilingue en forêt Bienne, ainsi que le versement des frais d'inscription de CHF 100. Les deux montants seront facturés en décembre de l'année qui précède la participation du Jardin d'enfants. Par votre signature, vous confirmez que les données ci-dessus sont correctes et que votre inscription est définitive. Vous prenez note que votre enfant pourra participer dans la mesure où suffisamment d'enfants seront inscrits pour la classe 2024. En cas de retrait de votre inscription avant le 30 juin 2024, le montant de 1 mois est dû, sinon nous vous facturerons les coûts pour les trois prochains mois. Les questions d'assurances sont du ressort des parents. En cas de litige, le for est à Bienne.

Lieu et date: _____

Signature des parents: _____

Je confirme par ma signature l'adhésion à l'association de soutien Pro Waldfuchs. L'inscription n'est retenue for-
mellement qu'après le versement de la cotisation et des frais d'inscription de 2x CHF 100 jusqu'au 15.12.2023

Inscription à envoyer à :

Jardin d'enfants bilingue en forêt Bienne, Nanette Elleberger ; Schleusenweg 23 ; 2502 Bienne

Informations et renseignements: 032 341 97 48 ; 079 274 79 25